

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 68 (1980)

**Heft:** [9]

**Artikel:** (in) c'est parti !

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-276107>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**(in) c'est parti !**

Le 19 juillet a été fondée, à Berne, la communauté d'action (in) dans la perspective de la votation populaire sur l'égalité des droits entre hommes et femmes.

(in) s'engagera activement pour que les principes d'égalité soient inscrits dans la Constitution fédérale et informera largement l'opinion publique.

Présidée par Emilie Lieberherr (soc. conseiller aux Etats, ZH) et par Gilles Petitpierre (rad. conseiller national, GE), son comité comprend les personnalités suivantes :

**Alma Bacciarini**, conseiller national radical, Tessin ;  
**Jacqueline Berenstein \***, membre comité de l'initiative, Genève ;  
**Carla Bossi**, vice-présidente ASF, Lugano ;  
**Guido Casetti**, président des syndicats chrétiens, Berne ;  
**Max Chopard**, conseiller national socialiste, Argovie ;  
**Heidi Deneys**, conseiller national socialiste, Neuchâtel ;  
**Annemarie Höchli**, présidente de la Ligue des femmes catholiques suisses, Baden ;  
**Alfred Hubschmid**, président de la Société suisse des employés de commerce ;  
**Hans Hug**, député au Grand Conseil, Berne ;  
**Helga Kohler**, vice-présidente de l'Union syndicale suisse ;  
**Maria Louise Kotz \***, spécialiste en relations publiques, Zurich ;  
**Elisabeth Lardelli**, ancienne conseiller national, démocrate chrétien, Coire ;  
**Liselotte Meyer-Frölich \***, présidente du Vorort des centres de liaison ;  
**Alice Moneda \***, membre du comité de l'initiative ;  
**Charles-Albert Morand**, professeur de droit public, Genève ;  
**Lili Nabholz \***, présidente de la commission fédérale des questions féminines, Zurich ;  
**Janine Rappaz**, présidente de la Fédération suisse des femmes protestantes, Vevey ;  
**Christoph Reichenau \***, ancienne secrétaire de la commission fédérale pour les questions féminines, Berne .  
**Martine Grandjean**, Genève, fonctionnera par la suite comme secrétaire romande de (in).

\* Membres du comité exécutif

**Droit à la vie**

Initiative déposée avec plus de 230 000 signatures. Fin juillet 1980.

Cette initiative s'oppose à la solution du délais, et à l'avortement en général puisqu'elle tend à garantir le droit à la vie dès la conception.

Ainsi, tout le problème de l'interruption de la grossesse se retrouve posé, et dans cinq ans environ le peuple suisse devra encore une fois se prononcer sur ce sujet qui divise les femmes, les autorités religieuses et politiques.

Association  
suisse  
pour les  
droits  
de la  
femme

SUISSE

**Nouvelles de l'ADF****Suffrage féminin :  
dix ans, ça se fête !**

L'ASDF célébrera seule les dix ans de suffrage féminin, cela le lendemain de l'Assemblée des délégués 1981.

Date de l'Assemblée des délégués : samedi 23 mai 1981

Date de la fête : dimanche 24 mai 1981

Lieu : salle des congrès, à Bienne.

Cette fête, qui sera ouverte à tous nos membres, ainsi qu'au public, n'aura rien d'une célébration pompeuse et conventionnelle. Nous voulons une fête joyeuse, triomphale, colorée.

Le comité central ouvre donc à toutes les sections un

**concours d'idées**

pour une chanson, plusieurs sketches, des idées créatrices en tous genres.

**Les meilleures idées seront primées**

Mai 1981 est plus proche qu'il ne paraît. Aussi, nous attendons vos réponses pour le 15 octobre 1980. **Après le 1er novembre 1980**, nous ne pourrons plus prendre en considération les propositions retardataires.

Notre adresse : Secrétariat central  
Stauffacherstrasse 96  
8026 Zurich

Des meubles... des objets... des vêtements... qui vous encombrant ? ...alors faites appel à

**LA RENFILE** Tél. (022) 41 11 70

Service gratuit de ramassage et récupération du

**Centre social protestant - Genève**

14, rue du Village-Suisse

Les petits objets ou les vêtements peuvent y être déposés directement.

une personne  
toujours bien conseillée :



La cliente  
de la

**SOCIÉTÉ  
DE  
BANQUE SUISSE**